



Souffle des COLLINES

BULLETIN DE LA PAROISSE S' VINCENT DIACRE | NICE |

NOËL - JANVIER 2025 | N°60

Noël est un cadeau – un don – offert, depuis 2000 ans, par Dieu à tout homme de bonne volonté : la nouveauté si surprenante de la naissance du Fils de Dieu est une invitation à ouvrir en nous des possibles que nous pensions inaccessibles, à oser changer et bouger ce qui semblait figé ou abîmé dans nos vies, à ouvrir des chemins nouveaux là où nous ne voyions que des impasses. Chacun peut ainsi accueillir la naissance de l'enfant Jésus comme la possibilité de changer quelque chose dans sa vie, de naître à quelque chose de plus beau, de plus vrai, de meilleur. Cette naissance à « autre chose » – ce passage sur l'autre rive –, c'est ce que Dieu nous propose sans cesse. Disons simplement qu'à Noël, le Christ cherche à naître un peu plus dans nos vies...

Noël n'est donc pas le simple anniversaire de la naissance du Christ. Noël est le commencement d'une présence toujours nouvelle de Dieu au sein de notre monde.

Que fêtons-nous à Noël ? Nous fêtons une espérance : avoir le courage et la confiance de se relever, de se mettre en route, de se tenir aux côtés de leurs prochains – les plus démunis et les plus perdus –, de témoigner de sa foi et de reconnaître en tout être humain, à la suite du Christ, un frère et un enfant aimé de Dieu. Il



n'y a pas d'espérance sans nouveauté... La nouveauté de Noël, c'est l'espérance que Dieu nous offre aujourd'hui. La joie de Noël – comme la joie de l'Évangile –, c'est cette force et cette paix au fond de nous, qui permettent, avec la grâce de Dieu, de garder vive en nous la petite flamme de l'espérance : une simple espérance au gré des étapes heureuses ou difficiles de nos vies, une simple espérance qui nous permet d'avancer dans la nuit, une simple espérance qui demeure quand la foi vacille et quand la charité défaille.

Très joyeux Noël à chacune et chacun d'entre vous ! Que la joie et la paix de Noël vous soutiennent tout au long de la nouvelle année 2025 !

A Retenir

1. BENEDICTION DES FAMILLES

Samedi 28/12 après la Messe à Colomars

Dimanche 29/12 après les messes à St Roman et à St Antoine

2. PROJECTION DU FILM THE CHOSEN

Dimanche 29/12 après la Messe on vous invite prendre un petit repas partagé à la salle paroissiale pour fêter la fin de l'année suivi d'une projection des deux épisodes de la série The Chosen : « Berger » et « Messagers ».

3. NOUVELAN

Mardi 31/12/2024 : Messe à 17h à Colomars

Mercredi 1^{er}/01/2025, Sainte Marie, Mère de Dieu, Nouvel An : Messes à 9h30 à St Roman et à 11h à St Antoine

4. MESSE « CANTAZUR »

Vendredi 3/01/2025 à 15h Messe à CANTAZUR. Pas de Messe à Bellet à 9h.

5. ÉPIPHANIE DU SEIGNEUR

Samedi 4/01 Messe à 17h à Colomars
Dimanche 5/01 Messe à St Roman de Bellet à 9h30 et à St Antoine à 11h.

6. BAPTEME DU SEIGNEUR – MESSES DES FAMILLES

Messe des Familles : Samedi 11/01 à 17h
Messe à Colomars

Dimanche 12/01 Messe à St Roman de Bellet à 9h30 et à St Antoine à 11h. Pendant les Messes nous renouvelons les vœux de notre baptême.

7. REPAS PAROISSIAL

Dimanche 12/01 à 12h15 à la salle paroissiale de St Antoine, Repas Paroissial (chacun amène, s'il le souhaite, de quoi partager un moment convivial – spécialités, gâteaux, boissons).

8. FETE PAROISSIALE DE SAINT VINCENT DIACRE

Dimanche 26/01 à 10h30 à l'église St Roman de Bellet. Pas de Messe à St Antoine ni de Messe anticipée à Colomars!

9. MESSE « LA COLLINE ».

Vendredi 31/01 à 14h Messe à LA COLLINE.

10. PANIER CONNECTES

Désormais, notre paroisse est équipée de paniers connectés pour la quête. Vous pourrez y déposer vos offrandes en espèces ou utiliser votre carte bancaire en toute simplicité en posant cette dernière sur le terminal de paiement après avoir sélectionné le montant désiré. Merci beaucoup.

11. DENIER DE L'EGLISE

N'oubliez pas que notre Paroisse et nos églises et chapelles vivent grâce au Denier de l'Église. Les enveloppes du Denier de l'Église sont à votre disposition sur la table au fond de l'église.

12. DEMANDER LE BAPTEME

Pour le Baptême de votre enfant, il faut s'inscrire **3 mois à l'avance**.

13. DEMANDER LE MARIAGE

Pour votre Mariage, il faut s'inscrire **1 an à l'avance**.

14. DEMANDER UNE MESSE

N'hésitez pas à demander des Messes pour les défunts, mais aussi pour les vivants. Des enveloppes de demandes de Messe sont à votre disposition à l'entrée de l'église.

Pour demander une intention de Messe scanner le code QR



ADORATION DU S^T SACREMENT

Mercredi à St Antoine de 17h à 18h

Samedi à Colomars de 16h à 17h (hiver)

MOMENTS FORTS

OBSEQUES

à Colomars le 13.12

Irma GIMIGLIANO

